



Les Brèves de Meroux - août 2016



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

C'est la rentrée ! Les enfants vont reprendre le chemin de l'école, les parents vont retrouver leurs activités professionnelles, les grands-parents vont retrouver leur liberté et certains vont en profiter pour partir à leur tour. C'est le cycle de la vie !

S'il y en a qui ont dû passer un bel été, ce sont bien les riverains de la rue du 15 juillet. Les travaux sur le pont de la voie ferrée Belfort-Delle ont transformé, pendant deux mois, cette rue en voie sans issue, réduisant ainsi considérablement la circulation sur cet axe très fréquenté. Il nous appartient maintenant de réfléchir ensemble aux solutions à mettre en place pour que le trafic ne redevienne pas trop important dans les mois à venir avec, en plus, l'ouverture de l'hôpital.

La rentrée, c'est aussi une bonne occasion de rejoindre nos associations. A Meroux, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Prenez contact avec celles de votre choix. Vous y serez très bien accueillis et vous pourrez tester les activités proposées avant de vous engager. Toutes les informations sont sur notre site internet et en mairie.

Je souhaite à chacune et à chacun beaucoup de courage pour cette reprise.

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

Opération de capture des chats errants

Comme annoncé en juin, la capture des chats a débuté. Les chats errants sont stérilisés et tatoués puis remis en liberté sur leur lieu de capture. Si vous constatez un nombre important de chats non domestiques autour de votre domicile, vous pouvez encore prévenir la mairie afin que des pièges soient mis en place.

Plan canicule

Il a été déclenché deux fois cet été. Les personnes inscrites en mairie ont reçu visites et brumisateurs. Vous pouvez vous inscrire vous aussi, à partir de 65 ans, pour bénéficier de ce soutien.

Travaux rue du Cloître

Des travaux de finition de la tranchée de passage de la fibre rue du Cloître sont prévus à partir du 5 septembre. Merci aux riverains pour leur compréhension.



La Prévention Routière pour les seniors



Une conférence de sensibilisation au code de la route à destination des plus de 50 ans est organisée en collaboration avec la Prévention Routière. Elle sera animée par son directeur : M. LAMBALOT. Elle se tiendra le 27 septembre de 9h15 à 11h15 salle Michel Brouque en Mairie. Au programme : réglementation, signalisation, risques routiers, exemples, conseils et quizz ! C'est gratuit, profitez de l'occasion pour faire le point !

Conférence nutrition

Le programme communal de préservation de l'autonomie des personnes âgées propose une conférence gratuite sur la nutrition. Elle sera animée par une diététicienne de l'IREPS de Franche Comté et se tiendra salle Michel Brouque, en Mairie le mardi 20 septembre à 14h00. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Chloé MARTIN au 03 81 82 32 79.



ZUMBA

Reprise de l'activité le mardi 6 septembre à 20h10 au fort, durant 1h.



ART FLORAL

Les cours d'art floral reprendront le mercredi 21 septembre de 18 à 22h dans la salle Michel Brouque.

Pour ces deux activités, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

MARCHE COMMUNAL

A la demande des commerçants et à l'approche de l'automne le marché commencera plus tôt. Le prochain marché mensuel aura donc lieu le vendredi 30 septembre de 16 à 20h sur le parvis de l'église. De nouveaux stands seront présents : Confitures et sirops fait maison, Bière artisanale.... ainsi qu'une petite animation musicale ! La boucherie et les fruits seront présents toutes les semaines. La pâtisserie et la poissonnerie tous les 15 jours.



Pas de restauration scolaire le mercredi

Au vu du peu d'inscriptions pour ce jour-là, nous ne pouvons pas confirmer l'ouverture de ce service cette année. Ce n'est que partie remise ! Par contre, l'accueil des enfants se poursuivra le mercredi jusqu'à 12h30.

Des bras pour un cadre agréable

Pour le plaisir de continuer à offrir un cadre de vie agréable et plein de charme à notre village, nous faisons appel aux bénévoles ponctuels pour renforcer notre équipe lors du fleurissement et de l'entretien des bacs et massifs. Si vous avez quelques heures à consacrer à cette occupation, merci de contacter la mairie au 03 84 56 04 30.



Affouage 2016-2017

L'inscription des affouagistes devra se faire entre le 1^{er} et le 30 septembre en mairie.



Un nouveau Service de repas à domicile à l'étude

L'OPALES : Organisation des Personnes Agées de leurs Etablissements et Services, service de livraison de repas est née d'un regroupement de plusieurs communes du canton de Châtenois-les-Forges. Ce service permet la distribution, quotidiennement ou temporairement en cas de besoin ponctuel, de repas à domicile. Les repas froids, à réchauffer, sont livrés par un agent et fournis par l'Hôpital médian. Au besoin, ils sont adaptés aux différentes pathologies (régime sans sel, diabétique..). Le prix du repas est actuellement fixé à 6,50 €. Si vous êtes susceptible d'être intéressé par ce service, nous vous remercions d'informer la Mairie de Meroux au 03 84 56 04 30, afin de nous permettre d'évaluer le nombre potentiel d'adhérents sur la commune.

Prévention santé : activités physique SIEL BLEU

Pauline ROBIN, animatrice spécialisée des activités physique santé du groupe associatif SIEL BLEU, propose aujourd'hui, sur la commune, 3 activités de prévention santé: marche nordique, gym sénior et baby gym pour les enfants de 3 à 6 ans. Le tarif pour chacune de ces activités est fixé à 52€/trimestre. Lors de sa dernière réunion, et pour permettre un accès à tous, séniors ou famille, le CCAS a décidé de participer à hauteur de 12€ par trimestre et par adhérent Meroutain. Renseignements et inscriptions auprès de Pauline ROBIN au 06.09.83.87.75 ou par mail à pauline.robin@sielbleu.org



Bourse aux vêtements d'enfants, jouets et objets de puériculture

Elle se tiendra le dimanche 9 octobre 2016, au Fort de Meroux, de 9 h à 17 h. Renseignements sur le site www.meroux.fr ou en Mairie au 03 84 56 04 30. Places limitées.

Bien vivre ensemble

- Ne brûlez pas vos branchages, la décharge verte sera ouverte en novembre.
- Vos animaux domestiques ne doivent pas divaguer dans le village, de jour comme de nuit.

Le conseil municipal a voté



- La signature du permis de construire de la maison intergénérationnelle.
- Le tarif à l'année des droits de place pour les marchés pour une somme de 50€ sans électricité et 75€ avec électricité.
- Le choix de TRANSDEV pour le transport scolaire 2016-2017.
- Le remplacement des Francas par l'association la Ludotaverne pour animer les TAP.
- Les nouveaux horaires de l'école du vieux Tilleul.
- La prise en charge par la commune des employés du RPI Meroux-Moval-Sévenans.

Le conseil municipal a été informé

- de la subvention pour la signalisation routière de sécurité à hauteur de 40%
- du montant actuel des subventions accordées pour la maison intergénérationnelle (337 000 €) et de celles encore attendues.



Prochain conseil municipal :

le 08 septembre à 20h00.

Le coin des associations

C'est bientôt la reprise des activités des différentes associations et animations. Pour tout renseignement, prenez contact avec les dirigeants. Vous trouverez leurs coordonnées sur la page « vie associative » sur le site communal www.meroux.fr

Vide-grenier du comité des fêtes

Pour sa 20^{ème} édition, le vide-grenier du Comité des Fêtes de Meroux & Moval se tiendra Place de la Mairie et rue du Lavoir. Réservez votre dimanche 11 septembre afin de venir exposer ou chiner.

Pour les exposants, ouverture à 6 heures avec accès par rue de Charmois et rue du Lavoir. Pour les visiteurs, ouverture de 7 heures à 18 heures. Une buvette et une restauration seront à votre disposition sous le préau de l'école.

Le tarif est de 10 € les 5 mètres. Un croissant et un café seront offerts à chaque exposant. Les bulletins d'inscriptions sont encore disponibles en mairie.

Pour tout renseignement, contactez le Président au 03 84 56 02 17 ou par mail au cfmm@sfr.fr.



Téléthon

Le bac de récupération des métaux est toujours en service sur l'esplanade de l'ouvrage militaire. Prochaine réunion de préparation du Téléthon le vendredi 9 septembre à 20h30 en mairie. Tous les bénévoles sont les bienvenus.



Opération brioches

L'ADAPEI 90 organise sa traditionnelle opération brioches du 5 au 8 octobre. Comme chaque année, elles seront proposées en échange d'un don minimum de 5€. L'appel à bénévoles est cette année encore d'actualité. Pour cela, contactez la mairie.

Etat civil

Mariages :

- M. Jean-Michel LIBLIN et Mme Christiane VERNIER, le 30 juillet 2016
- M. Théo DUCOTEY et Mme Tatiana BENMADHI, le 30 juillet 2016.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Naissance :

- GROELY Salomé, le 24 août
- DOGLIO Léonie, le 27 août

Bienvenue à ces petites et félicitations aux heureux parents



Eh bien ! Chantez maintenant.

Pour paraphraser Jean de la Fontaine, les choristes "Les Baladins" vous invitent à les rejoindre cet automne. Vous avez tout à y gagner et rien à perdre :

- Chanter favorise l'élimination du stress en nous permettant d'évacuer nos émotions responsables de notre anxiété. La respiration abdominale permet également l'oxygénation de notre organisme. Nous nous sentons alors plus détendus.
- Chanter permet de chasser les idées noires. En chantant, notre cerveau commande aux glandes endocrines la sécrétion d'endorphines, anti-dépresseurs naturels. Ainsi, notre humeur s'en trouve améliorée et on voit « la vie en rose » pendant plusieurs heures.
- Chanter donne confiance en soi. En trouvant sa voix, le chant permet d'affirmer sa voie. Véritable pratique de confiance en soi, le chant permet de bien placer sa voix, ce qui donne de l'assurance qu'elle soit physique ou dans l'expression de soi.
- Chanter améliore nos capacités respiratoires. Chanter requiert une respiration abdominale, cette même respiration qu'ont les bébés à la naissance et que nous perdons par la suite. En chantant, nous rééduquons notre manière de respirer.
- Chanter soulage le mal de dos. Pour pouvoir chanter, il est nécessaire de se tenir droit et de relâcher les épaules. De plus, en chantant, nos cordes vocales se mettent à vibrer. Le larynx fait vibrer les sons à l'intérieur de tout notre corps, en particulier au niveau de la colonne vertébrale, permettant ainsi à notre dos de bénéficier d'un délicieux massage vibratoire.

- Chanter améliore notre créativité. Toute notre éducation vise au développement du cerveau gauche, c'est-à-dire la partie chargée de la logique, du raisonnement. Ainsi, nous négligeons le côté droit du cerveau, siège de l'intuition, de la créativité, des capacités artistiques. Chanter active le cerveau droit et nous permet de développer l'intuition et la créativité, indispensables à un équilibre harmonieux.

Tous les membres de notre chorale vous le diront : le chant choral, en plus d'offrir les bienfaits que nous venons de lister, constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie et celle des autres. Les concerts sont la cerise sur le gâteau. De plus, appartenir à une chorale favorise les échanges intergénérationnels, la communication, le partage et l'écoute de l'autre. Nous acceptons tout le monde : les jeunes et les moins jeunes, les hommes et les dames, les musiciens et les non-musiciens...

Alors, convaincu ? Venez partager, gratuitement, quelques répétitions avec "Les Baladins" pour vous faire votre idée. Nous répétons tous les mercredis soirs, à la salle Jeanne d'Arc de Danjoutin (aucun problème de parking, covoiturage possible), de 20 h 15 à 22 h 15, avec toujours un café ou un verre de l'amitié après les répétitions. Cet automne, la reprise est fixée au **mercredi 21 septembre**.

Nous comptons sur vous !

Pour tous renseignements : Jean-Louis Hamann, Chef de chœur (03 84 56 03 09), Jean-Marc Tochon, Président (03 84 56 02 89).



Dernière minute :

Les secouristes de l'ADPC 90 organiseront une manœuvre le dimanche 25 septembre à l'ouvrage militaire. Plusieurs véhicules de secours seront amenés à circuler dans ce secteur.